

Lettre ouverte aux salariés de France Télévisions

Pourquoi nous avons quitté la CFDT pour l'UNSA-France Télévisions

Marie-Laurence Gressier, Nicole Perrot, Patrice Christophe, Aldo Fogacci, Thierry Vildary, Laurence Barbry, Laurence Vaury, Mickaël Petit... et d'anciens adhérents de la CFDT

Nous tous, militants, élus, délégués syndicaux centraux, délégués syndicaux, signataires de ce texte refermons plusieurs dizaines d'années d'engagement syndical à la CFDT. Ceux qui nous connaissent, individuellement, savent que nous avons toujours agi dans l'intérêt des autres, en particulier des plus faibles, sans distinction de métier ou de position dans l'entreprise, sans importance sur l'appartenance ou non à une organisation syndicale. Ce sont des valeurs qui nous rassemblent.

Une situation de plus en plus dégradée

Depuis maintenant une dizaine d'années, et plus particulièrement depuis la création de la fameuse « entreprise unique », chacun a pu constater dans son quotidien les effets néfastes d'une technocratisation de France Télévisions. Nous déplorons l'empilement de strates bureaucratiques dont le but unique est de produire des normes et des contraintes administratives, avec pour conséquence la réduction des moyens dont chacun a besoin pour faire son travail, étouffant ainsi la créativité dont toute entreprise audiovisuelle a besoin. Une structure qui pèse financièrement sur la performance de l'entreprise et qui génère un coût exorbitant du fait de la dégradation des conditions de travail de chacune et chacun d'entre nous.

Il s'agit d'une stratégie à long terme qui traverse plusieurs présidences et dont l'objectif final est de transformer France Télévisions en tuyaux et plateformes qui achèteraient les contenus qu'elles ne fabriqueraient plus. Ce « bureau des commandes » serait ainsi débarrassé des emmerdeurs (euses) qui connaissent leur travail, savent comment le faire et surtout comment le faire évoluer. De la filière production et récemment jusqu'à l'info, c'est ce que chacun a pu constater ; on nous assène sans nous le démontrer, qu'il est moins cher d'acheter à « l'extérieur » plutôt que de fabriquer et produire en interne, même et surtout, quand il faut faire des économies. Dernier exemple en date, les journalistes l'ont compris cet automne, avec des consignes imposées par la Direction « de commander à l'extérieur » au prétexte que les plannings de tournages sont officiellement engorgés.

Info et production : on touche aux deux réacteurs d'un groupe audiovisuel, ceux qui lui permettent d'exister et d'assurer son indépendance éditoriale.

Personnels Techniques, Administratifs & Journalistes : rejoignez-nous !

www.unsa-france-televisions-srcta.fr 1 2 3 4 5 6 :

Parallèlement l'avenir radieux de la télé qu'on nous promet, c'est à dire le numérique, la chaîne info et même un feuilleton (à condition qu'il marche), sont mis sur pied dans des conditions de précarité extrême qui essorent les salariés de tous niveaux et dans tous les secteurs. Un « marche ou crève » sous le martinet d'un discours culpabilisant, dans une entreprise dont les salariés seraient « in-réformables », trop payés, trop nombreux.

Des années de combat

Face à cela, de quels moyens les salariés disposent-ils pour défendre leur outil de travail ? En fait assez peu et assez faibles. Aujourd'hui deux syndicats, la CGT et FO, peuvent à eux seuls signer et valider des accords. Ce qu'ils font largement après quelques faux-semblants de négociation et de grèves pour sauver la face. Ils signent tout. La CFDT, le SNJ, la CGC et ponctuellement SUD représentaient une force d'opposition significative, mais souvent insuffisante face à l'alliance de ces deux centrales avec la Direction.

Une situation insatisfaisante pour beaucoup d'entre vous. Il était frappant de noter que, lors des récentes AG des rédactions nationales à l'automne dernier, les syndicats étaient quasiment absents de ce mouvement !

Il y a quelques années s'est imposé à nous un autre moyen de se faire entendre, original certes mais aussi une obligation morale : les actions en justice au pénal. La première initiée par la CGC a donné lieu à l'affaire Bygmalion version FTV et à la condamnation en première instance de son ancien Président, Patrick de Carolis et de deux anciens hauts dirigeants. Nous, signataires de ce texte, avons à l'époque pesé de tout notre poids pour que la CFDT se constitue partie civile, dans une affaire où notre entreprise s'est fait soutirer en marchés bidons plus de 2 millions d'euros. Ce fut le début des ennuis. Il y eut, peu après, les premiers « retours », venant des strates nationales du syndicat CFDT sur l'utilité d'une telle action. Ceci venait en écho avec les critiques de nos collègues de FO et de la CGT (« la plainte people »), tandis que France Télévisions se contentait, en justice, du service minimum en ne demandant que l'euro symbolique et si possible une dispense de peine quand, 4 ans après la première plainte, la justice convoqua enfin ces messieurs en audience.

Il est pourtant évident que, des dirigeants qui « tapent dans la caisse » et s'arrangent entre eux, doivent rendre des comptes. Il est évident que ces pratiques de l'entre-soi, des copinages et des renvois d'ascenseurs doivent être bannis. Comment, sinon, des dirigeants peuvent-ils être crédibles pour engager 2 milliards d'euros de dépenses de programmes et garantir l'indépendance et la qualité de l'information publique ? Ces pratiques nous apparaissent encore moins supportables, quand on demande sans cesse aux salariés de faire avec moins.

À l'été 2015 on allait franchir un nouveau stade. Alertés par des témoignages et des articles dépeignant ce qui ressemble fort à une élection arrangée, nous décidons, la section CFDT France TV avec la CGC, de déposer un recours puis une plainte contre le CSA, concernant le scrutin qui a permis l'élection de notre actuelle présidente. Encore une fois, il s'agit tout simplement de morale mais aussi de garantie de bonne gestion de l'entreprise et d'indépendance.

Là encore les mêmes syndicats nous ont craché dessus mais ils ont trouvé du renfort.

La CFDT désormais aux ordres ?

Notre propre syndicat national CFDT, a tenté de faire retirer cette plainte auprès de notre avocat, organisant par ailleurs des rendez-vous avec la Présidence « dans le dos de la section CFDT France Télévisions », et poussant une forme de contestation minoritaire en interne, sur l'air de « on ne peut pas s'opposer à tout et ne rien signer ». Il est vrai que depuis ce qui reste de la CFDT a décidé de rattraper le retard et signe pratiquement sans discontinuer ce que lui tend la direction, pour les bénéfiques que chacun d'entre nous constate, chaque jour. Qu'on s'entende bien, il n'est pas question de prétendre incarner une ligne contestataire à tout crin, simplement il nous est apparu hors de question de signer des pseudo-accords qui taillent dans le contrat social des salariés, sans aucune contrepartie, voire pire puisque la Direction a pris maintenant l'usage de ne respecter d'un accord que ce qui l'arrange, quand cela l'arrange et surtout avec qui elle s'arrange. Nous aurons l'occasion d'en reparler...

Le refus des faux-semblants

Nous en avons donc conclu que nous étions dans un syndicat qui n'était plus prêt à employer tous les moyens de la démocratie pour défendre l'entreprise contre d'éventuelles magouilles ni ses salariés dans cette grande période de mutations. Tout devait rentrer dans l'ordre, les petits marchandages devaient se poursuivre, accompagnés des petites trahisons, de la mise en place de petites commissions de suivis et des petites saisines pour faire mine de corriger ce que la Direction ne respecte pas. Un théâtre de la technocratie sociale obsolète et poussiéreux qui ne trompe plus personne, même pas ceux qui en profitent. Pendant ce temps chacun constate, dans son quotidien, dans quel sens les choses évoluent...

La vraie question qui se posait à nous fut alors : comment être efficace pour le bien commun, honnête face à nous-même et face à vous, nos collègues.

Nous avons donc décidé de quitter la CFDT, une histoire de plusieurs décennies pour la majorité d'entre nous. Mais nous avons également décidé qu'il ne fallait pas leur laisser le champ libre.



LE SYNDICAT VRAIMENT INDÉPENDANT DE TOUS LES SALARIÉS DE FTV

L'UNSA, une promesse d'indépendance

Avec l'UNSA nous créons un syndicat **vraiment indépendant**, entièrement et uniquement centré sur les enjeux et les problématiques de France Télévisions et de l'audiovisuel public: l'UNSA France Télévisions. **Autonome financièrement, syndicalement, idéologiquement**, l'UNSA France Télévisions n'a de compte à rendre qu'à ses adhérents et aux salariés permanents et non permanents, techniciens, journalistes, administratifs, intermittents de France Télévisions. **L'UNSA France Télévisions ne rend de compte à aucune officine, aucune centrale, aucun groupe de pression.**

Historiquement, une section de l'**UNSA à FTV** représentait les réalisateurs, désormais, ses statuts modifiés lui permettent de représenter clairement tous les salariés du Siège, d'Outremer et de Régions. Ce que nous avons déjà commencé à faire.

Si vous voulez réellement peser dans l'avenir de votre entreprise et vous faire respecter : rejoignez-nous à l'**UNSA France Télévisions**.

Personnels Techniques, Administratifs & Journalistes : rejoignez-nous !

www.unsa-france-televisions-srcta.fr 